

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2018

Présents : 9

Absent : 1 et excusés : 2 dont un avec pouvoir donné.

Vote des taux :

Grâce à une légère progression des bases, on dégage un gain de 4 976 € par rapport à 2017. Les élus décident de ne pas augmenter les taux en 2018.

PRODUITS	2015	2016	2017	base 2018	Décision 2018	Produit attendu
habitation	14.78	14.93	15.08	1 117 000.00	15.08	168 444.00
foncière bâti	19.23	19.42	19.62	1 002 000.00	19.62	196 592.00
non bâti	38.85	39.24	39.64	103 300.00	39.64	40 948.00
				2 203 000.00		405 984.00

Vote des budgets :

- Pour la commune : l'excédent de fonctionnement de 2017 est affecté pour couvrir les besoins en investissement.

Commune	dépenses	Recettes	Reprise de résultats	Affectation Cpt 1068
fonctionnement	945 000.00	945 000.00	0	
investissement	1 010 676.00	1 010 676.00	- 138 958.59	167 203.98

- Pour le Commerce : chaque excédent est maintenu dans sa section.

commerce	dépenses	recettes	Reprise de résultats	Affectation au 1068
fonctionnement	7 479.11	7 479.11	2 379.11	
investissement	10 190.76	10 190.76	10 190.76	0

- Pour l'Assainissement : le déficit d'exploitation est repris, une subvention du budget principal est nécessaire pour atteindre l'équilibre de cette section.

Assainissement	dépenses	Recettes	Reprise de résultats	Affectation Cpt 1068
Exploitation	97 778.00	97 778.00	- 11 729.35	
investissement	264 981.76	264 981.76	98 136.76	0

Les tarifs de l'assainissement n'augmentent pas cette année. Par contre la taxe d'aménagement passe de 2 à 2.5 points pour se rapprocher de la moyenne du secteur connue pour 3.8 %.

Achat d'un matériel de voirie : Un devis de 18 240.00 € TTC est retenu pour une balayeuse EGHOLM avec balai voirie + balai neige + aspirateur + saleuse. Indépendamment de ce chiffrage, il faut connaître le prix de la reprise de l'ancien matériel.

Les tuiles retirées de la toiture du complexe sont de qualité, des personnes se sont fait spontanément connaître pour les racheter.

Finalisation des subventions :

L'association « Une main tendue, un sourire » fait une demande pour poursuivre son activité. Il est renouvelé une subvention de 150 €.

Pour les cantines, pour les associations organisatrices des sorties culturelles et pédagogiques, et pour les associations sportives du canton qui œuvrent auprès des mineurs de la commune, les conditions antérieures sont reconduites.

Les bénévoles du cinéma font part de leurs intentions et souhaits. Le conseil prend note du besoin de la mise en valeur de leur site et des lieux d'information surtout avec l'extension de la caserne. Il est proposé que le verso, sur le panneau d'information à implanter parking de l'école, leur soit consacré.

Servitudes avec ENEDIS : sur le site du complexe sportif, une servitude de tréfonds sera accordée à ENEDIS pour l'enfouissement du réseau électrique nécessaire au photovoltaïque.

Recours à un emploi saisonnier : avec les travaux de tonte de pelouse, il convient de prévoir le recours à un emploi saisonnier et d'assurer un binôme de travail pendant la période estivale.

Compte rendu de la délégation du maire et des commissions :**Travaux en cours et à venir à Rampôt :**

Agrandissement de la zone de croisement, cheminement piétonnier, eau potable et arrosage pour le tennis. Les travaux d'assainissement prévus du 15/05 au 14/07/2018 par la société SOGEA. L'enfouissement des réseaux se fera par le SYDER et débutera la dernière semaine d'août pour durer 1 mois et demi.

Plusieurs manifestations sont lancées dont les inaugurations en présence des officiels :

- * du tennis le 02 juin
- * du terrain de foot le 16 juin

Le forum des associations, concomitant à la rencontre des vœux du maire, a été apprécié et sera reconduit en 2019.

Le SIVOS du collège de Ste Foy l'Argentière connaît des effectifs en hausse. L'école publique doit maintenir ses effectifs pour converser ses quatre classes.

Le CCAS se réunit ce jeudi à 18 h 30 pour le vote des budgets. Prochaine réunion pour le PLU lundi 16 avril à 14h.

Fleurissement du village mercredi 16 mai à partir de 16h. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Les élus concernés vont se réunir pour définir l'emplacement des agrès au city.

Le projet d'extension de la caserne devrait être terminé en 2019.

Lecture de divers courriers et des demandes d'urbanisme.

La séance est levée à 0 heures 30

Secrétaire de séance : Nathalie JACQUEMOT